

Marchand le 1 octobre 2003

Voici la liste des municipalités formant les 3 Régies Intermunicipales sur le territoire des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides à ce jour.

(1) Régie Intermunicipale des déchets de la Rouge Marchand, Qc. S-T-D-G. Johanne Bock	(2) Régie Intermunicipale des déchets de la Lièvre Mont-Laurier, Qc. Sec-Trés. Jimmy Brisebois
--	---

Arundel	Brébeuf	Chute-St-Philippe
Huberdeau	La Conception	Ferme-Neuve
La Minerve	Labelle	Kiamika
L'Ascension	Lac-Saguay	Lac-des-Ecorces
Lac Supérieur	Ste-Agathe	Lac-du-Cerf
Rivière Rouge	Ste-Lucie	Lac-St-Paul
Mont-Tremblant	Val-David	Mont-Laurier
Nominique	Val-des-Lacs	N-D-Pontmain
St-Faustin-Lac-Carré		Ste-Anne-du-Lac
(17)		(9)

(3) Régie Intermunicipale
de Récupération des Hautes-Laurentides
Marchand, Qc.
D-G. André Leduc

Municipalités membres (1) + (2)

Les Régies ont juridiction sur le territoire des
Municipalités qui en sont membres.

Les Régies 1 et 2 sont responsables de l'enfouissement et la
récupération des matériaux secs et des résidus domestiques
dangereux.

La Régie de Récupération des Hautes-Laurentides (3) est
responsable de la collecte des ordures ménagères et des
matières recyclables et des opérations du centre de tri.

La Régie (1) est propriétaire du site d'enfouissement de
Marchand

La Régie (2) est propriétaire du site d'enfouissement de
Mont-Laurier

La Régie (3) est propriétaire du centre de tri de Marchand et du centre de transbordement des matières recyclables de Mont-Laurier.

Liste des municipalités qui ne sont pas encore intégrées à notre Système de collecte porte à porte des matières recyclables au 1er octobre 2003.

MRC des Laurentides: St-Rémi d'Amherst, Mont-Tremblant, secteurs Mt-Tremblant et Lac-Tremblant-Nord, Ste-Agathe-des-monts, secteurs: Ste-Agathe-Nord et Ivry, Lanthier, Val-Morin, Barckmere, Montcalm.

MRC d'Antoine-Labelle: Notre-Dame-du-Laus, Mont-St-Michel.

Espérant que ces renseignements sauront vous aider à comprendre notre système un peu complexe.